

#14

Janvier 2022

# Ingré Mag



*Bonne et heureuse  
année 2022*

Ville  
d'**Ingré** 

**Actualités**

**Dossier**

**Projets**

**Zoom sur**

**Piste cyclable**

**Solidarité**

**La médiathèque**

**Les citoyens acteurs**



Terracycle : opération de récupération d'instruments d'écriture couplée avec une ville voisine.



14 juillet, la Fête Nationale en musique.



14 juillet, le feu d'artifice.



La guinguette de retour cet été, la convivialité retrouvée.



Le marché, le mardi et le vendredi.



Accueil des nouveaux habitants.



24h de la biodiversité : des ateliers.



FCMI, l'équipe féminine séniors.



Marche du ruban rose.



Démocratie participative : tirage au sort numérique des futurs « citoyens acteurs ».



Reprise des réunions de quartiers.



Collecte par cycloposteur de biodéchets pour les deux groupes scolaires et l'ALSJH.

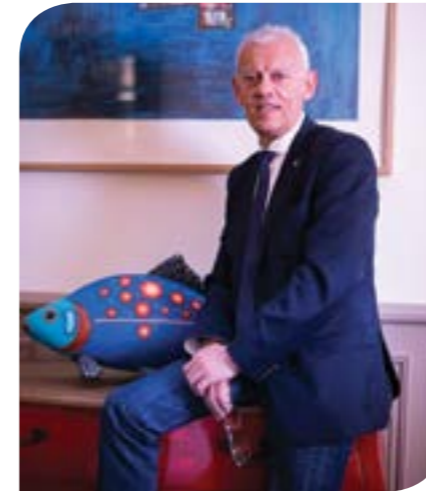


L'athlète Benjamin Pilleraut est venu sensibiliser les enfants au handisport.



La rentrée scolaire en septembre.

# Chères Ingréennes, Chers Ingréens,



*Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.*

Depuis bientôt deux ans, nos relations sociales et professionnelles sont profondément affectées par la crise sanitaire.

À l'heure où j'écris ce mot (début décembre), la situation demeure tendue et nécessite toujours la plus grande vigilance dans l'application des gestes barrières de nature à limiter les contaminations.

Pour autant, les activités municipales et associatives retrouvent peu à peu leur place permettant à chacune et à chacun de se distraire. Les services municipaux sont, plus que jamais, à votre écoute.

À cet effet, je veux saluer et remercier tous les bénévoles associatifs et les agents de la ville qui, dans ces moments difficiles, s'engagent et s'impliquent dans la vie municipale.

Je tiens également à apporter mon soutien aux commerces locaux qui sont demeurés à votre disposition, quelle que soit la situation. Il me paraît important de leur apporter notre confiance.

Les projets municipaux avancent, notamment la réalisation de la médiathèque ludothèque, l'extension de l'École Municipale de Musique et l'agrandissement de la scène de la salle Brice Fouquet à l'espace culturel Lionel Boutrouche grâce à la sélection du cabinet d'architecte en charge de ce projet.

À chaque Ingréenne et à chaque Ingréen, je veux souhaiter une bonne et heureuse année 2022, en confiance et dans la sérénité, de même que de bonnes fêtes de fin d'année, en ayant une pensée particulière pour celles et ceux parfois éloignés de leur famille ou en situation difficile.

Votre Maire,  
Christian DUMAS



Mois Rose contre le cancer du sein.



24h de la biodiversité : balade commentée dans le parc de Bel Air.



Le vide-grenier de la Fête de la St Loup.



Nos amis allemands de Drensteinfurt ont participé à la Fête de la St Loup.



Remise des poules aux familles



Les jeunes d'Anim'sports.



Avec le soutien d'ENEDIS, de Sirbat et sous l'égide du Conseil de Jeunes, c'est encore un nouveau transformateur qui prend des couleurs.



Inauguration de l'aire de jeux.



Matulu... sous le parasol tout l'été.



Traditionnelles vendanges de l'Apacrête.



Inauguration du label « Ingré, ville sportive » en présence de M. Desnoues, Président du CROS Centre-Val de Loire.



Disco soupe au marché dans le cadre de la semaine de réduction des déchets.



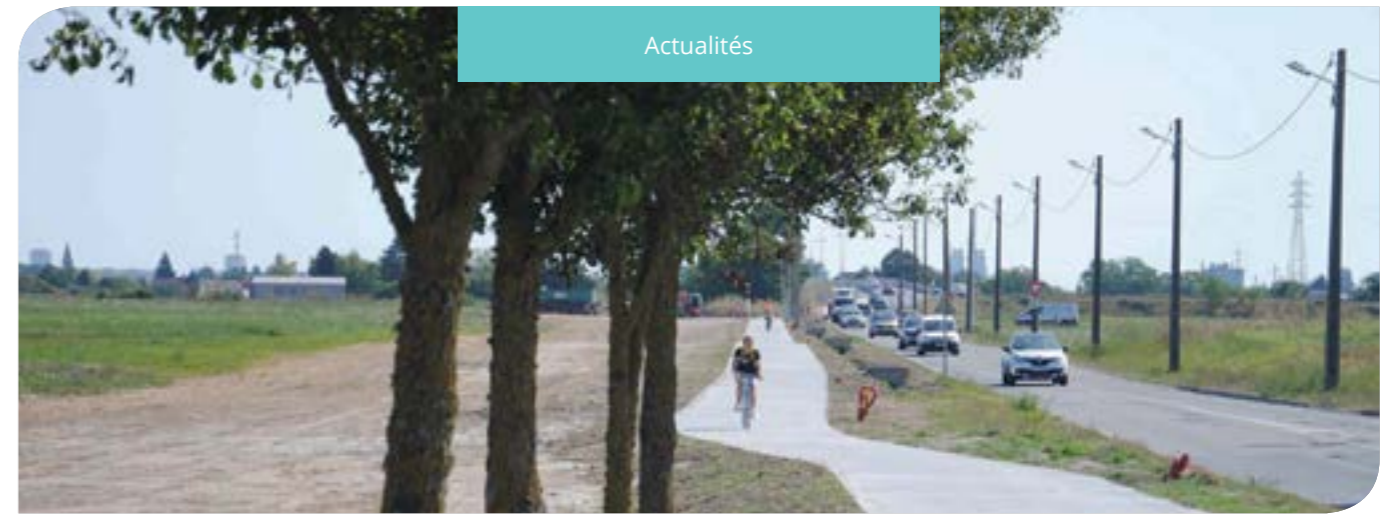
Prévention routière au Collège Montabuzard et contrôle des vélos.



Sécurité routière pour 400 élèves de seconde du Lycée Maurice Genevoix



Défilé du 11 novembre.



## Une ville de plus en plus cyclable

La nouvelle piste cyclable de la route d'Orléans reliant la zone d'activités et le centre d'Ingré est sur le point d'être finalisée. L'été dernier, la partie rurale a été réalisée. Le dernier tronçon devrait voir le jour au printemps 2022.

« On raisonne d'un point A à un point B », énonce Christian Dumas, le Maire, quand il évoque le maillage cyclable de la ville. En ce qui concerne la route allant de la zone d'activités à Ingré, il y avait un réel besoin tant des cyclistes et des piétons que des automobilistes. La piste cyclable a été proposée par les Villes d'Ingré et de Saint-Jean de la Ruelle, le chantier a été piloté par la Métropole. Pour un coût global de 450.000 euros, dont 80% a été financé par l'État, cette piste se divise en plusieurs parties. « La partie rurale a été réalisée pendant l'été », explique le Maire. « La deuxième, en zone urbaine en arrivant sur Ingré, a été différée au printemps 2022, le temps que les travaux sur la route nationale soient terminés de l'autre côté de la ville ». Entre les deux parties, la piste passe au-dessus de l'autoroute. Ce tronçon a été réalisé par VINCI Autoroutes dans le cadre des travaux de l'élargissement de l'A10 et la mise en place du nouveau pont.

### Un tronçon confortable, un site propre

La partie « rurale », neuve donc, se constitue d'une voie cyclable éclairée indépendante de la route. Longue de 600 mètres environ, la piste a nécessité une emprise d'environ trois mètres sur le domaine agricole. Pour Christian Dumas, cet aménagement sécurise les cyclistes, « notamment les enfants qui vont à l'école ou tout simplement les gens qui travaillent dans la zone d'activités et qui l'empruntent tous les jours ». Une réunion publique conviant l'ensemble des riverains avait été organisée quelques mois plus tôt

permettant de valider le projet et l'aménagement de cette piste cyclable.

### Des pistes cyclables réfléchies et utiles

« À Ingré, nous avons la volonté de favoriser la mobilité douce sur la commune », insiste Christian Dumas, qui est par ailleurs 8<sup>ème</sup> vice-président de la Métropole orléanaise en charge de la politique cyclable et des circulations douces. « Depuis 2008, nous avons réalisé de nombreux kilomètres de pistes cyclables ». Ingré, avec ses 9.500 habitants est la cinquième commune en terme de superficie de la métropole. Le Maire poursuit : « Avec 72 kilomètres de routes au total, il n'est ni techniquement ni financièrement possible de mettre des pistes cyclables partout. Il faut réfléchir en termes d'itinéraires et d'usages ».

## Interdiction de s'arrêter ou de stationner

Dans les voies réservées à certains usagers (bandes/pistes cyclables, voies pour les véhicules de transport en commun...), je n'ai ni le droit de circuler, ni le droit de stationner ou de m'arrêter. Par extension, les trottoirs sont des espaces réservés aux piétons. Je n'ai donc pas le droit de m'arrêter ou de stationner sur un trottoir (sauf aménagements spéciaux ou signalisation indiquant que c'est autorisé). Un automobiliste qui se gare ou s'arrête sur une bande, une piste cyclable, un passage pour piétons ou un trottoir encourt une amende de 135€.



## EN COURS OU FINI

École Victor Hugo, nouveaux bancs et poteaux installés pour le voile d'ombrage au printemps.



Aménagement de la cour de l'École Émilie Carles.

Réfection de la voirie rue des Hauts de Changelin. Un tapis tout neuf pour les riverains et leurs visiteurs.



Les travaux ont débuté mi-juillet pour réaliser la piste cyclable de la route d'Orléans.



La Ville investit à la fois pour les promeneurs et pour la préservation de la biodiversité au bois de Lazin.



## SOLIDARITÉ AU COEUR DE LA VIE INGRÉENNE

Elles rythment l'agenda de la municipalité : actions sociales et manifestations de solidarité se succèdent tout au long de l'année. À destination des personnes en difficulté, personnes isolées, âgées ou autres, ces initiatives sont à la fois municipales et associatives. Un état d'esprit altruiste et engagé qui semble être bien ancré dans l'ADN de la ville...

... Et ce n'est pas Hélyette Salaün, adjointe au Maire en charge de la solidarité, de la santé, des seniors et de l'inclusion, qui dirait le contraire. « Les Ingréennes et Ingréens sont d'une nature très solidaire, ça ne fait aucun doute », affirme l'élue.

« L'une des raisons de cela, c'est que nous comptons sur notre territoire des organismes importants, comme la Banque alimentaire du Loiret ou encore les Restos du cœur ou le Secours populaire basé à Saran et que notre tissu associatif est dense et dynamique ». Avec un centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) très impliqué et à l'écoute, la mairie coordonne et subventionne régulièrement un grand nombre de rendez-vous solidaires.

Le C.C.A.S. est un service indépendant de la Mairie. « Il est découpé en trois parties : le service aux seniors, le service social et le service logement », explique Hélyette Salaün. « Cela mobilise au moins quatre personnes à temps complet au sein du service ».

Pour toute information,  
contacter le C.C.A.S. au 02 38 22 85 08

### Quelques chiffres

À Ingré, la population atteint les 9.516 habitants en 2021, comprenant 1.041 personnes âgées de 70 ans et plus. 397 d'entre elles avaient participé au repas des seniors en 2019 (en 2020, le repas n'avait pas eu lieu en raison de la pandémie) et 373 en 2021. En 2020, 14.784 repas ont été livrés aux seniors. La même année, 81 personnes étaient bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et 228 colis ont été distribués par la Banque alimentaire à 569 personnes.

### RAPPEL : envie de solidarité ? N'oubliez pas la bourse au permis !

La ville d'Ingré aide les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans qui souhaitent décrocher leur permis de conduire. En contrepartie d'une aide financière de la Ville, ils s'engagent à effectuer douze heures de travail au sein de la commune. Parmi les services et événements qui leur sont proposés, on trouve beaucoup d'actions de solidarité. « Ils sont nombreux à s'inscrire pour les actions en partenariat avec la Banque Alimentaire ou encore pour aider à la distribution des colis de Noël aux seniors », indique Hélyette Salaün. « Le contact intergénérationnel est très intéressant, ces jeunes en sont très demandeurs ».



## Une attention particulière aux personnes âgées

Les séniors de 70 ans et plus sont identifiés par la municipalité et conviés à plusieurs événements dans l'année. Une occasion pour toutes et tous de se retrouver, de faire connaissance, de partager un repas ou simplement sortir de l'isolement. Portrait de ces temps forts avec Hélyette Salaün, adjointe au Maire en charge de la solidarité, de la santé, des séniors et de l'inclusion.

### Qu'est-ce que le colis de Noël et comment est-il distribué ?

Le colis de Noël contient différents produits de gastronomie à l'occasion des fêtes : onze produits alimentaires et un cadeau se glissent à l'intérieur du colis. Ce dernier est distribué à chaque personne de 70 ans et plus habitant la commune à l'occasion d'une journée que nous organisons à la salle des fêtes Jean Zay. Cette journée a lieu début décembre. En 2020, en raison de la crise, les élu-es avaient distribué les colis à domicile.

### Comment faut-il s'inscrire ?

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à partir du moment où la personne est inscrite sur les listes électorales. On se base sur ces listes, ainsi que celles du C.C.A.S. afin de déterminer les personnes qui ont eu 70 ans dans l'année. Il est toujours possible de se signaler en appelant le C.C.A.S.

### Quand le repas des anciens a-t-il lieu ?

Il clôture le mois bleu qui a lieu en octobre. Cette année, c'était pour le déjeuner du dimanche 24 octobre, au gymnase de la Coudraye. Le repas est offert par

la Ville et cuisiné par un traiteur. Nous installons également un parquet pour danser et quelques animations ponctuent généralement le repas.

La Ville organise également en septembre et en juin, des repas partagés, intergénérationnels, où nous invitons les aînés avec les enfants du centre de loisirs pour le déjeuner. Après le repas, ils jouent tous ensemble. Même chose pour l'après-midi crêpes du mois de février !

### Quelles autres activités sont proposées aux séniors dans la commune ?

Elles sont nombreuses (voir l'encadré à droite) ! Projection d'un film par mois, organisation de thés dansants, des après-midis cabaret, des ateliers floral et culinaire... La programmation des activités tente de plaire au plus grand nombre.

Beaucoup d'entre elles ont lieu à l'automne à l'occasion de la Semaine bleue, qui valorise la place des aînés dans la société. Cette semaine prend souvent la forme d'un mois à Ingré, tant la programmation est dense !



### Programmation des semaines à venir pour les séniors

**Jeudi 6 janvier à 14h30**  
Diffusion du film « L'art du mensonge », salle Brice Fouquet  
Espace Culturel  
Lionel Boutrouche.

**Jeudi 20 janvier à 14h30**  
Thé dansant et galette  
Salle des Fêtes Jean Zay  
(sur inscription)

**Mercredi 2 février après-midi**  
Intergénérationnel « crêpes »  
Salle Guy Poulin  
(sur inscription)

**Jeudi 24 février à 14h30**  
Diffusion du film « Adopter un veuf », salle Brice Fouquet  
Espace Culturel  
Lionel Boutrouche

**Jeudi 3 mars à 14h30**  
Diffusion du film « Beaux-parents », salle Brice Fouquet  
Espace Culturel  
Lionel Boutrouche

**Jeudi 17 mars à 14h30**  
Thé dansant et carnaval  
Salle des Fêtes Jean-Zay  
(sur inscription)

## Objectif : Ne laisser personne sur le côté du chemin

Handisoutien 45, à l'écoute de tous les handicaps.

Les bénévoles tendent l'oreille à ceux qui sont concernés de près ou de loin par le handicap, que ce soit au gré des permanences ou pendant des activités de convivialité.



Si l'association prend son essence à Ingré, elle rayonne au-delà de la commune, notamment grâce à l'engagement de son président, Gilles Guyot, lui-même en fauteuil roulant depuis un AVC.

« J'ai mis deux ans à m'en remettre et à accepter ce changement radical de vie », explique celui qui a fondé Handisoutien 45 en 2013.

« La société est de plus en plus adaptée mais ces évolutions sont très lentes et les questions sont nombreuses quand ça nous tombe dessus ».

Lors des permanences qui ont lieu, tous les premiers mercredis matins du mois à Ingré (dans la salle Guy Poulin ou dans la salle Domagala, le cas échéant), les personnes viennent surtout pour un coup de main sur leur dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), pour une reconnaissance en tant qu'individu handicapé et une ouverture de droits correspondants. « Être handicapé c'est en effet des droits mais aussi des devoirs », poursuit Gilles Guyot. « C'est par exemple, adapter son permis de conduire en fonction de son invalidité ».

### Des activités, dont le Café des aidants

L'action de l'association est large, elle se base sur une bienveillance profonde. Le Café des aidants a lieu régulièrement, il réunit les personnes en situation de handicap mais surtout les accompagnants, pour qui la vie est loin d'être simple au quotidien. Gilles Guyot, qui est aussi président de l'Union départementale des associations familiales, insiste sur ce point. « La dépendance ce n'est possible pour personne. Il ne faut pas hésiter à demander de l'aide ». Le message est passé.

**Renseignements : Gilles Guyot au 06 60 14 29 27 ou par e-mail à handisoutien45@gmail.com.**



## En plein dans le mille pour le Téléthon

L'an dernier, il s'agissait de faire le plus de tours possibles du lac de Bel Air, le nombre de tours effectués donnant le montant du chèque de la ville pour le Téléthon. Cette année, la municipalité a souhaité s'adresser à tous les publics en leur proposant de lancer, à trois reprises un vortex et tenter de le mettre dans un des cerceaux de couleur installés en guise de cibles. En fonction de l'éloignement du cerceau, le décompte des points est plus ou moins important et permet de faire gonfler la cagnotte. Le défi a duré trois heures. Le 4 décembre, tous les volontaires ont donc visé juste... pour la bonne cause !



### Zoom sur les Pères Noël verts

En vue de Noël, chaque année à l'automne, une collecte de jouets a lieu à Ingré. Orchestrée par le Secours populaire, cette opération, dont la ville d'Ingré est la première active sur la métropole, a permis notamment de récupérer 1.815 jouets en 2020, 2.237 en 2019. Pour compléter les dons des particuliers ou des entreprises, le Centre Communal d'Action Sociale fait également un achat de jouets neufs destiné au Secours populaire et des actions de sensibilisation sont organisées, pour les dons de jouets, dans les écoles et les centres de loisirs.



### Beaucoup de dons d'Ingréens pour la Banque alimentaire

Saviez-vous qu'Ingré était l'une des villes de la métropole qui rassemble le plus de dons pour la Banque alimentaire chaque année ? Les collectes, coordonnées par la mairie et le CCAS, ont lieu en novembre, devant le magasin Carrefour Market. La collecte a eu lieu le 27 novembre et a permis de récolter 1,3 T de produits.

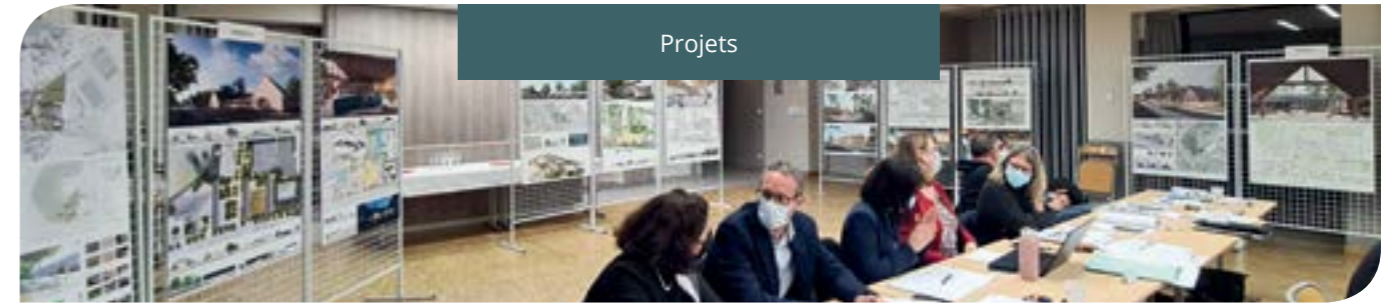
### Festiv'Elles, un festival made in Ingré devenu métropolitain

Né en 2015 à Ingré, en écho à la Journée internationale pour le droit des femmes, dans un contexte de prise de conscience de la sous-représentation des femmes dans les manifestations culturelles, le Festiv'Elles a lieu chaque année dans plusieurs communes de la métropole orléanaise, au mois de mars. Rendez-vous donc en mars pour l'édition 2022 !

### Parole à Yves Bodard

#### Ingréen, porteur d'idées, fondateur de la Maraude du Colibri

« La Maraude du Colibri n'est pas une association mais une initiative citoyenne qui a pris forme en avril 2018 suite à des maraudes que nous organisons jusqu'alors les jeudis avec des travailleurs sociaux. En lien avec les partenaires et aidés par des volontaires d'un soir, j'organise des maraudes pour distribuer des kits d'hygiène aux personnes dans le besoin. Cela nous arrive aussi de donner des vêtements, des chaussettes et des chaussures. Etant sportif et amateur de marathons, je vois que les baskets des coureurs méritent pour la plupart d'autres vies. C'est sur cette idée que nous avons proposé à la Ville d'Ingré d'organiser une collecte de chaussures à l'occasion des Foulées Ingréennes. L'opération a permis d'en récolter 63 paires ! Nous les distribuons au fil des maraudes. Nous avons aussi organisé une action au Carrefour Market en fin d'année 2020. Celle-ci avait occasionné des interventions auprès des scolaires pour expliquer ce qu'est une maraude, ce qu'implique la vie dans la rue... Les enfants ont été très sensibles à la démarche. C'est une expérience que l'on souhaiterait réitérer ».



## La médiathèque c'est pour bientôt !

La population d'Ingré augmente. L'accès à la culture mais aussi au numérique, doivent eux aussi, évoluer pour répondre aux besoins des Ingréens. Remplaçant la bibliothèque municipale actuelle rue de la Mairie, une médiathèque-ludothèque verra bientôt le jour dans le Carré Bel Air.

La bibliothèque n'est pas seulement un lieu de lecture, où on vient emprunter des ouvrages. C'est aussi un lieu de vie, de culture, d'éducation. « La bibliothèque municipale a un fonds documentaire impressionnant », introduit Christian Dumas, Maire d'Ingré. « Mais elle est devenue trop petite au regard de la population ingréenne. On devra pouvoir y venir travailler aisément, en petits groupes ou avec sa classe, et participer à des actions culturelles ». Plusieurs espaces de vie sont donc sur la feuille de route du futur lieu. Une véritable « agora » qui aura pour vocation d'être un carrefour de populations, avec l'ambition d'être le plus participatif possible. « Des comités de lecteurs auront leur mot à dire sur la programmation », indique le responsable de la bibliothèque qui porte le projet de cette future médiathèque.

### Une ludothèque aussi

Avec ses 320 mètres carrés actuels, la bibliothèque, qui se situe dans les salles d'une ancienne école, mérite une cure de jouvence. « Il est prévu d'avoir une médiathèque d'environ 1.100 mètres carrés possédant un fonds dédié au jeu, qui soit attractif au niveau local », poursuit l' élu. L'accès à l'équipement ne sera pas revu : l'inscription à la bibliothèque municipale est actuellement gratuite, la gratuité restera de mise quand la médiathèque ouvrira ses

portes. Le fonds de jeux (2.000 références espérées) sera directement intégré aux collections d'ouvrages. « Le jeu est un objet culturel universel », souligne le responsable de la structure, « l'apprentissage passe par le jeu, c'est un média qui rassemble ».

### Architecte trouvé, des travaux pour 2023

Pour l'heure, un appel à candidatures a été lancé avant l'été afin de désigner l'architecte qui sera en charge de la réalisation. Après la réception d'une centaine de dossiers, un lauréat a été choisi cet automne. Au sein du cahier des charges, l'approche développement durable prend une place importante, au niveau de la construction comme du fonctionnement du lieu. Matériaux biosourcés, équipements photovoltaïques, jardin de lecture perméable... « Le bâtiment doit être confortable, fonctionnel, accessible à tous et évolutif », indique Christian Dumas. Considérée comme un des projets phares du mandat, la construction de cette médiathèque-ludothèque, permise grâce aux soutiens financiers de la Direction régionale des affaires culturelles, d'Orléans Métropole et de la Caisse d'allocations familiales, est prévue pour 2023-2024. Elle devrait atteindre un investissement de plusieurs millions d'euros.

### Le Carré Bel Air

Situé dans la plaine Bel Air, à proximité du plan d'eau, à deux pas du bourg d'Ingré, le Carré Bel Air a pour ambition de devenir un pôle culturel et éducatif où de nombreuses synergies sont attendues. Aux côtés du Château de Bel Air, dans lequel l'École Municipale de Musique a pris ses quartiers, d'autres équipements viendront, dans quelques années, s'ajouter au paysage. C'est le cas de la médiathèque-ludothèque, mais aussi de la ferme du château de Bel Air, qui accueillera une extension de l'École Municipale de Musique. L'Espace Culturel Lionel Boutrouche, et notamment la salle de spectacles Brice Fouquet, bénéficiera d'une extension afin de garantir plus de confort notamment dans l'accueil des artistes (fond de scène étendu, loges, capacités techniques). Ce grand projet de requalification devrait mobiliser, au total, près de 8 millions d'euros.



## Les citoyens acteurs s'engagent

Depuis quelques semaines, un collectif citoyen, impulsé par la municipalité, s'engage pour échanger sur des sujets communs à tous les Ingréens. De ces discussions et de la mise en œuvre d'une plateforme de vote, des projets verront le jour.

Le concept de démocratie participative n'est pas étranger à la ville d'Ingré. Illustré jusqu'alors par les APP, Ateliers Participatifs de Proximité, celui-ci devient, dès janvier 2022, un groupe de « citoyens acteurs », divisé en deux (avec les habitants de l'ouest de la ville, et ceux habitant à l'est), constitué de volontaires et de personnes tirées au sort sur les listes électorales.

« On souhaite que le citoyen soit au cœur de l'action municipale », introduit Franck Vignaud, adjoint au maire chargé de la démocratie participative et des relations européennes. « Le fait de faire un tirage au sort, c'est aussi pour être certain d'avoir une assemblée représentative de la population, même les personnes les plus éloignées de la vie politique ».

Une vingtaine de citoyens compose chaque groupe. La réunion de lancement a eu lieu le 23 novembre dernier. Plusieurs temps d'échanges et de partages se tiendront en 2022, desquels on espère voir émerger beaucoup d'idées.

### Voter sur une plateforme numérique

Dès 2022, un autre engagement citoyen sera mis en place, le budget participatif. Il permettra de voir se concrétiser des idées proposées par tous les Ingréens de 7 à 77 ans (et plus). « Pour choisir un projet, une plateforme numérique sera mise en ligne afin que chaque habitant puisse voter pour son projet favori », explique Séverine De Oliveira, chargée de mission

#### Première réunion des citoyens acteurs

**Mercredi 26 janvier 2022 à 18h30**  
**Salle Alfred Domagala**

Thématique de la réunion : Pour bien démarrer en démocratie participative, appréhender les compétences communales et métropolitaines.



Démocratie locale et ville numérique. 2023 sera l'année où les projets plébiscités par l'ensemble des Ingréens seront mis en œuvre dans le but d'améliorer la ville.

#### Lancement

Le 23 novembre 2021, 34 Ingréens, 34 citoyens acteurs ont participé au lancement de ce nouveau dispositif participatif. Entre 2013 (date de leur création) et 2019, les membres des APP ont discuté sur une cinquantaine de projets et en ont choisi certains dont la mise en œuvre a été suivie par les services municipaux. Parmi ces réalisations : l'embellissement du transformateur EDF de la rue Offenbach, l'organisation d'une fête des voisins dans le quartier des bleuets ou encore une marche pédestre à la découverte de la biodiversité du territoire.



## Ingré, territoire de guerre en 1870

Trente ans avant la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la France est en guerre. Pour la première fois, contre les Allemands. Ce conflit, non anticipé et dramatique pour la Nation, est précurseur des deux guerres mondiales qui suivirent. La ville d'Ingré et tout le Nord-Orléanais deviennent, pendant plusieurs mois, une scène importante de l'occupation ennemie.

Des ravages de la guerre de 1870, on ne sait plus grand chose, à part l'identité de nombreux Ingréens morts pendant le conflit. Le Groupe d'histoire locale intercommunale Ingré/Saint-Jean-de-la-Ruelle a pu reconstituer, grâce aux archives publiques et privées, le déroulé des événements majeurs qui ont concerné notre territoire. Jean-Marie Bois, trésorier de l'association, qui a coordonné cette recherche, aux côtés de Jean-Pierre Bourdiot et Colette et Christian Jeulin, s'est pris de passion pour cette guerre pas comme les autres, guerre « totale », « moderne », « un front immense », comme le souligne l'historien.

### L'arrivée des soldats dans l'Orléanais

Alors que le début du conflit a mal commencé pour l'Armée française dans l'Est, puis dans le Nord de la France, on recrute en masse dans le Loiret pour aller au front. Le 13 septembre 1870, une communication du Préfet départemental indique aux habitants que l'Armée se rapproche. « Au départ, les Allemands ne venaient pas attaquer les Loirétains, ils venaient se ravitailler », affirme Jean-Marie Bois. Le 10 octobre, une violente bataille a lieu à Artenay. Quelques heures plus tard, les Allemands arrivent pour assiéger Orléans par le Nord. « Le plus gros des combats se tient à Ormes », poursuit le spécialiste. « Mais même si on avait aménagé plein de choses à Ormes, on n'était pas vraiment préparé. On dénombre au moins 200 morts du côté français ». Sur Ingré, l'armée allemande progresse tout en faisant face à des résistants. Elle s'installe chez les Ingréens à

#### Petit rappel historique

Le 19 juillet 1870, Napoléon III, alors Empereur, déclare la guerre à la Prusse. Ce conflit va provoquer en quelques mois la chute du Second Empire et favoriser la proclamation de la III<sup>e</sup> République le 4 septembre 1870. Alors que le 26 janvier 1871 un premier armistice est signé, il faut attendre le 26 février que les préliminaires de paix soient signés à Versailles cédant notamment l'Alsace-Moselle à l'Empire allemand.

l'heure où Orléans se retrouve occupée, y perpétrant de nombreux dommages, destructions et pillages. Jean-Marie Bois raconte : « Quand l'ennemi arrivait chez vous, vous deviez leur laisser votre maison, ou en tout cas les héberger au mieux. Tout pouvait être volé, même les objets les plus inutiles pour les soldats allemands ».

### Une deuxième occupation plus préoccupante

Le 9 novembre, les Français gagnent leur première et seule bataille de la guerre à Coulmiers. Les occupants allemands à Orléans se replient sur Toury. Il faut être stratégique et profiter de ce temps de répit : l'Armée française installe son quartier général à Villeneuve d'Ingré. Mais cela ne suffit pas et une deuxième occupation commence à Orléans le 4 décembre, faisant de nouveau de lourds dégâts à Ormes et Ingré à l'occasion de batailles. Celle-ci durera jusqu'au 16 mars 1871, soit plus d'un mois après la signature du premier armistice. Cette seconde occupation restera dans les mémoires : les Prussiens, ne respectant pas les lieux de culte, avaient même fait de la cathédrale d'Orléans un camp de prisonniers.

#### Anecdotes ingrèennes

> Le 11 octobre 1870, alors que les combats faisaient rage à Ormes, la cave d'une maison du quartier Changelin avait été obstruée par son propriétaire, cachant ainsi ses économies et du vin. Un voisin avait prêté son âne afin de donner à l'entrée de la cave l'illusion d'une étable. Les Allemands n'y ont vu que du feu !

> Le 5 novembre 1870, deux soldats prussiens suivirent une jeune Ingréenne qui se réfugia chez les époux Dolbeau-Jeulin. Les Prussiens forcèrent la porte et découvrant que la jeune fille s'était enfuie, ils s'en prirent alors au couple. Les deux époux décédèrent de leurs blessures. Une plaque à leurs mémoires figure sur le monument aux morts d'Ingré.

## Majorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

La solidarité est inscrite dans le génome de la ville d'Ingré.

Depuis de nombreuses années, avec un fort soutien de la municipalité, des manifestations solidaires rythment annuellement la vie de notre commune : parcours du cœur, banque alimentaire, Pères Noël verts, Téléthon et plus récemment les Foulées Ingréennes au mois de Juillet. Nous nous réjouissons chaque année de constater que les Ingréennes et les Ingréens sont généreux de leur temps et dans leurs dons et nous tenons à vous remercier pour cette caractéristique communale que vous incarnez.

Depuis plusieurs mois, nous faisons face, collectivement et en responsabilité, à une pandémie mondiale sans précédent. A ce jour la vaccination est le rempart le plus efficace à la contamination et à la propagation de la maladie. Le centre de santé, que nous avons installé pour répondre aux besoins de soins, déficitaires de notre région, est d'autant plus nécessaire qu'il permet d'effectuer cette vaccination. Nous ne pouvons qu'inviter les Ingréennes et les Ingréens à se rapprocher de ce centre, car c'est collectivement que nous pourrons faire face.

Ces quelques lignes sont l'occasion de vous remercier de votre sens de la responsabilité en respectant les gestes barrières, et remercier également l'engagement des services de la ville et des associations pour leur constante adaptation aux différents décrets mis en place pour lutter contre la pandémie.

Nous nous sommes adaptés, nous nous sommes transformés, avec la volonté de résister et de participer à l'effort collectif. En effet, l'engagement de l'ensemble des agents de la commune et la continuité de service a mis en évidence, s'il était nécessaire, le rôle et l'importance des services publics. A l'heure où de nombreux citoyens et citoyennes ne font plus entendre leur voix, rappelons-nous que le service public porte les valeurs élémentaires de la République pour l'Égalité, la Fraternité, la Liberté et la solidarité.

Pour finir en cette période, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année avec des pensées toutes particulières pour les personnes les plus en difficultés.

Groupe de la majorité municipale

## Minorité Municipale

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Tout d'abord, nous vous souhaitons, à vous et vos proches, de très belles fêtes de Noël.

Les élus du groupe Ensemble pour la Réussite d'Ingré poursuivent leur action au sein du Conseil municipal et à Orléans Métropole.

Nous avons récemment écrit à plusieurs élus de l'exécutif métropolitain pour leur demander que soit mis en place, le plus rapidement possible, un prix unique de l'eau dans la métropole.

Au cours des 20 dernières années, Ingré a procédé à l'installation de différentes unités de traitement de l'eau. Pour supporter ses investissements, la commune avait alors augmenté le prix de l'eau de plus de 70% : de 0,99€/m<sup>3</sup> en 2009 à 1,7€ en 2011.

Dix ans plus tard, nous payons toujours l'eau la plus chère de la métropole, alors même que cette compétence appartient désormais à la métropole. Il est temps que cette situation cesse et que le prix de l'eau à Ingré s'aligne avec la moyenne métropolitaine de 1,48€/m<sup>3</sup>.

En parallèle de cette mobilisation, nous poursuivons notre vigilance sur le coût financier du centre de santé municipal. Si nous reconnaissons l'utilité d'avoir salarié des médecins, nous tenons également à souligner que cette politique a un coût élevé pour chacun d'entre nous puisque le centre de santé a été déficitaire de 180 000€ sur les 12 derniers mois.

Si vous souhaitez nous solliciter, nous sommes à votre disposition. N'hésitez pas nous à appeler ou à nous envoyer un SMS au 06 01 29 12 29.

Guillem Leroux, Sandrine Rigaux, Thierry Gomes,  
Anne-Cécile Mercier, Benoit Coquand, Laetitia Nativelle



## La Compagnie du Prélude ouvre les consciences

Faire du théâtre pour faire du théâtre, ce n'est pas le propre de Mehdi Héraut-Zérigui et des comédiens de la Compagnie du Prélude. « On propose des spectacles, mais avec un engagement sociétal », indique le directeur de la compagnie. Animé par les personnages féminins et avec l'habitude d'exploiter des données sociologiques à travers son métier d'enseignant-chercheur, Mehdi Héraut-Zérigui a écrit la pièce « Femme porcelaine », sur la base de nombreux témoignages de victimes ou proches de victimes de violences conjugales. « Le spectacle se lit comme un documentaire, évoquant le traitement des faits dans les médias », explique le metteur en scène. « Sur scène, on a un personnage fictif qui lie tous ces récits, mais aussi des musiciens en live qui accompagnent les émotions pour ne pas que ça soit trop brutal pour le public ».

### « Point Virgule » et « Femme porcelaine », pièces jumelles

« Femme porcelaine » devait vivre au théâtre en 2020 mais le Covid en a décidé autrement : la

première s'est jouée finalement fin novembre 2021. Entre temps, la pièce « jumelle », intitulée « Point virgule », s'est montée en un temps express en septembre pour une sortie à l'Espace Lionel-Boutrouche début octobre. « Cette fois-ci, c'est le viol qui est mis en évidence », poursuit Mehdi Héraut-Zérigui. « Le sujet s'est imposé de lui-même après l'écriture de Femme porcelaine ».

### La transmission au cœur de la Compagnie

La Compagnie du Prélude aurait pu prendre racine n'importe où, elle a choisi Ingré car c'est là que tout a commencé pour les comédiens de l'équipe. Ici, ils se sentent chez eux, libres de créer, de bousculer avec poésie, de donner la parole à ces faits de société.

Au-delà des œuvres théâtralisées, la compagnie a aussi son « école », dans laquelle des cours de théâtre sont délivrés à toutes et tous. Dans les tiroirs, Mehdi Héraut-Zérigui a de quoi s'inspirer pour les prochaines pièces : la question du genre, de l'immigration, de l'intégration seront bientôt mises sur la table...

## La Culture en partage

Alors que le contexte sanitaire est toujours instable et la culture soumise à ses aléas, la promesse d'un soutien au spectacle vivant a été tenue : tous les spectacles annulés depuis 2020 ont été reprogrammés cette saison !

La programmation culturelle 2021-2022 est donc très riche. Elle vous offre une grande diversité de propositions artistiques, pour tous les goûts et toutes les générations. Parmi la cinquantaine d'événements proposés, chacun de vous peut trouver un rendez-vous qui lui fera plaisir : du « Clou du Pesteacle » pour les plus petits, aux intermèdes musicaux festifs, en passant par les soirées d'initiation de « Scène O Zinc ».

Le maintien et le développement d'une culture vivante est une volonté forte à Ingré et cela est rendu possible grâce, notamment, au soutien financier de la Région Centre-Val de Loire, indispensable au dynamisme culturel du territoire. La culture nous unit et quoi de mieux que la déployer pleinement pour les fêtes de fin d'année, propices au rassemblement et au partage ?

Cette année, avec « Ingré fête Noël » en décembre puis avec les événements de janvier, la culture vous amuse, vous fait rêver, vous questionne, vous émeut... dans la bonne humeur et la perspective d'une sérénité retrouvée.

# FESTIV' ELLES

FEMMES ENGAGÉES

SPECTACLES  
FILMS  
EXPOSITIONS

04  
v  
27  
MARS  
2022

FESTIVAL INTERCOMMUNAL

RETROUVEZ LES VILLES PARTENAIRES SUR

 FESTIVELLES